

Image not found or type unknown



## Exposition de photographies

Par **snoraz**, le **25/05/2015** à **10:28**

Bonjour,

Je suis photographe amateur et je réalise en ce moment une série de photo sur les chevaux de bois et les carrousels. J'aimerais publié ces photos sur mon blog ou organiser une exposition publique de ces photos.

Ai-je besoin de l'accord des propriétaires ou des fabricants des manèges pour pouvoir organiser une exposition de ces photos (dans un cadre non commercial)?

Merci par avance de votre réponse

Par **catimini34**, le **04/06/2015** à **00:46**

Votre question concerne le droit à l'image des biens.

Si les photographies ont été prises dans un lieu public et que leur diffusion ne cause pas un "trouble anormal" à son propriétaire, vous ne devriez pas être embêté pour les exposer.

Par **snoraz**, le **04/06/2015** à **08:41**

Merci beaucoup de votre réponse.

Bonne journée